

Présents :

Mme Carré, Mme Cheneau, (mairie), M Teixeira
Mme Cochelin, Mme Berthaud, M. Gauvin, Mme Cousin (parents d'élèves élus)
Mme Dupic, Mme Breton, Mme Benelli, Mme Radon, Mme Lespagnol (enseignants)
Mme Pivert (directrice)

Excusés : Mme Leclerc (IEN), M. Cheuvreux (mairie),
Mme Maxime, M. Lopes, M. Castaing, M. Ruault, (parents d'élèves élus)
M. Plantureux (DDEN)
Mme Gautreau, M. Richard (enseignants)

Ordre du jour

- 1 Effectifs et carte scolaire pour 2024-2025
- 2 Rythmes scolaires
- 3 Sécurité sur le groupe scolaire (exercice incendie et PPMS Risques majeurs)
- 4 Travaux & investissements
- 5 Vie dans l'école
- 6 Stage de remise à niveau
- 7 Budget mairie et coopérative scolaire
- 8 Projets pédagogiques envisagés et dates à retenir.

1. Effectifs et carte scolaire pour 2024-2025.

L'effectif actuel du groupe scolaire est de 133 élèves, 49 en maternelle et 84 en élémentaire.
Par rapport à la rentrée de septembre, il y a eu l'arrivée de deux élèves (un en maternelle et un en élémentaire) et le départ d'un élève en maternelle.
Pour la rentrée scolaire prochaine, nous avons une prévision de 140 élèves avec un départ de 12 CM2 et une arrivée prévisionnelle de 20 PS, ce qui porterait l'effectif à 140 élèves.

Ceci étant, notre inspectrice a pondéré cet effectif à 134 élèves, soit un effectif quasiment équivalent à cette année.

Nous n'avons pas eu d'informations de notre inspectrice concernant une éventuelle mesure de fermeture de classe pour l'année prochaine. La mairie n'a pas été informée non plus par notre inspectrice d'une éventuelle fermeture de classe, ce qui confirme que nous ne sommes pas menacés par une fermeture de classe.

La directrice démarre les inscriptions pour l'année prochaine, une information sera mise dans les panneaux d'affichage. Elle demande à la mairie de prévoir de relayer l'information à la mairie et sur le site de la mairie.

2. Rythmes scolaires.

Le Directeur académique a écrit le 29 novembre dernier à tous les maires pour leur signifier la nécessité cette année de refaire une demande de dérogation s'ils souhaitent continuer à garder le fonctionnement de leur école sur 4 jours.

Cette demande doit être précédée d'une prise de connaissance de l'avis du conseil d'école, et doit être retournée à la DSDEN pour le 15 avril, dernier délai.

Avis du conseil d'école : accord de tous les membres du conseil pour conserver l'école sur 4 jours.

3. Sécurité sur le groupe scolaire (exercice incendie et PPMS Risques majeurs).

Exercice évacuation incendie :

Le deuxième exercice incendie a eu lieu le 19 janvier 2024. Dans le bâtiment de l'élémentaire, l'alarme a été déclenchée sous l'escalier (à côté des deux salles de la garderie). La sonnerie est restée peu audible pour les 2 classes placées aux extrémités, les classes de CE1 et CE2. Les portes intérieures étaient fermées, ils n'ont pas entendu l'alarme tout de suite, ce qui a augmenté le temps mis pour sortir du bâtiment (doublement du temps, passage de 45s à 1mn 17s).

→ prévoir un relai/alarme dans chaque couloir, déplacer les relais des préaux intérieurs vers les couloirs.

Grande surprise dans le bâtiment maternelle : l'alarme n'a pas fonctionné.

Après recherche, il s'avère que l'interrupteur/différentiel situé sur le tableau électrique était en position basse.

Le technicien de sécurité est passé faire les contrôles le mercredi 13 décembre 2023, il a déclenché l'alarme. Apparemment, il a oublié de remettre le fusible en position haute. La mairie a envoyé un mail au technicien pour l'en informer. Cet oubli aurait pu avoir de lourdes conséquences.

Il serait aussi pertinent d'informer la directrice lorsque des opérations de contrôle/ maintenance ont lieu dans l'école le mercredi.

Exercice PPMS.

L'exercice PPMS risques majeurs a été réalisé le lundi 5 février 2024 avec le scénario « risque d'émanation de substances toxiques ». La corne de brume a été utilisée pour déclencher l'alerte doublée d'un message WhatsApp sur le groupe des enseignants de l'école.

L'entente du signal par toutes les classes suppose de se déplacer avec la corne de brume dans tout le bâtiment principal puis en maternelle.

L'objectif de cet exercice est de :

- Mettre en œuvre des comportements réflexes (ne pas hésiter sur les actions à réaliser, savoir quoi faire et qui fait quoi)
- Respecter les consignes élaborées dans le PPMS
- Obtenir une coopération active et efficace des élèves (rester calme, écouter et respecter les consignes données par les enseignants).

A noter : l'absence de clés pour ouvrir la boîte qui permet de couper le gaz en maternelle. Il n'y a qu'une clé placée en élémentaire.

→ Si besoin, on casse le plastique pour ouvrir la boîte, c'est prévu comme ça.

Devis en cours pour l'installation d'alarmes pour les risques Attentat Intrusion et Risques majeurs

→ La mairie apporte les informations suivantes : 3 devis sont à l'étude. Il y aurait un médaillon (soit avec batterie, soit sur piles) portée par chaque enseignant qui peut ainsi lancer l'alerte à tout moment, des relais intérieurs et extérieurs et deux sonneries différentes.

Budget : entre 13000 et 17000 euros, avec une maintenance de 1 700 euros par an.

Installations de caméras de vidéosurveillance dans et autour de l'école : deux sur les murs de l'école et une en façade de maternelle, elles sont fixes et ne filment que les entrées. Respect des vies privées.

4. Travaux & investissements.

Robinets en élémentaire.

Les robinets et chasses d'eau continuent de couler (boutons qui ne reviennent pas/gâche) → c'est réparé.

La chasse d'eau des WC adultes à l'étage : toujours une fuite d'eau.

Portail jaune maternelle : le bouton de porte pour sortir a été installé. Néanmoins, il n'ouvre pas toujours, il faut parfois s'y reprendre à plusieurs fois. Il aurait été judicieux de laisser l'ouverture par code coté intérieur.

Temporisation du portail revue. Impossibilité d'ouvrir le portail jaune même avec une clé.

Portail accès pompiers entre les 2 cours de récréation : à revoir (difficile à ouvrir et à fermer → dangereux à manipuler). → axe cassé donc à réparer.

Concernant la pose d'un préau en prolongement du préau actuel dans la cour de l'élémentaire. → il sera installé aux vacances de Pâques. Une demande de panneaux acoustiques a été requise lors du dernier conseil d'école afin de réduire le bruit (caisse de résonance) → La mairie doit revoir ce point avec le fournisseur.

Des tableaux blancs ont été ajoutés dans les classes de Mmes Dupic et Lespagnol comme cela avait été demandé avant l'été. La qualité de ces tableaux laisse à désirer. La mairie doit voir comment les améliorer :

- Les remplacer (les dimensions seront reprises)
- Mettre un film (risque de bulles sur la surface).

Structure de motricité en maternelle. Elle n'est pas encore commandée.

Quand est prévue l'installation ? Cela dépend de la préparation du sol, pas de délai fourni pour l'instant. Budget de la structure + préparation du sol : 15 000 euros

L'imprimante couleur en maternelle a été changée, la nouvelle imprimante (Canon) fonctionne correctement.

Boîtes aux lettres pour le conseil d'école et l'APE : utilité ? Elles ne sont pas relevées.

Peut-on les faire enlever ? oui

Classe élémentaire donnant sur la maternelle : dégât des eaux avec le plafond qui est en partie tombé → peut-on réutiliser la salle de classe ? La mairie indique que c'est sécurisé.

Salle musique : peut-on réinstaller un des vidéoprojecteurs qu'on avait avant les tableaux numériques ? Cela peut se faire.

Peut-on réaliser un décor en peinture sur les murs ? accord de la mairie.

Radiateurs de la salle : à vérifier pour qu'ils chauffent au moins le mardi, jour de présence de l'intervenante musique.

Avoir des récupérateurs d'eau sous les préaux pour arroser le jardin ?

Bandes aimantées à ajouter sous les préaux

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la prise en compte des besoins et l'ensemble des travaux réalisés.

5. Vie dans l'école.

Tenues vestimentaires :

La mairie interroge les parents et les enseignants sur le port des uniformes.

L'équipe enseignante et les parents ne sont pas favorables au port d'uniformes.

L'argent se voit aussi au niveau des fournitures. C'est un leurre.

Un rappel est fait sur un minimum d'hygiène exigé auprès des familles.

Lavage des gobelets mis à disposition des élèves dans le couloir (côté cycle 2).

Lavage des gobelets par la cantine chaque fin de semaine)

Avis d'un parent : les gobelets devraient être lavés plus d'une fois par semaine.

Réponse : il est compliqué d'envisager qu'il y ait un autre lavage fait par la cantine.

Primot : utilisé actuellement par Mme Dupic en CE2.

A venir pour les autres classes, c'est sur les starting blocks.

On y trouvera les informations officielles de l'école.

Les classes y mettront des photos en rapport avec les activités de la classe.

6. Stage de remise à niveau.

Des stages de remise à niveau seront proposés pendant les vacances d'avril.

Les élèves ciblés seront informés prochainement pour que leurs parents puissent anticiper la préparation de ces vacances.

Semaine du 22 avril au 26 avril 2024 (tous les matins du lundi au jeudi).

Semaine du 29 avril au 03 mai 2024 (tous les matins du lundi au vendredi, mercredi 1^{er} mai férié !).

Les 2 semaines seront proposées aux familles ciblées.

7. Budget mairie et coopérative scolaire

La mairie finance le fonctionnement pédagogique de l'école (achat de manuels, fournitures scolaires, matériel pédagogique). Le budget actuel est de 50€ par élève :

- 40€/ élève pour les classes
- 10€/ élève pour les charges de fonctionnement (direction, photocopies, budget cycles).

La mairie a tenu compte de l'inflation, notamment au niveau de l'augmentation du prix du papier, et a décidé d'augmenter ce budget qui va passer à **53€/ élève**.

La mairie verse aussi chaque année une subvention de 1 500€ pour alimenter les coopératives de classe et permettre des projets et des sorties scolaires. Ce sera discuté en Conseil municipal.

D'ailleurs, nous conseillons à la mairie de demander un devis auprès du transporteur Transdev pour connaître le tarif pratiqué pour le transport des élèves à la piscine de Luynes.

L'APE a remis un chèque début février de 1 700€ pour l'ensemble des classes (env 12,8€/élève).

Les ventes de gâteaux de septembre à novembre et le marché de Noël ont permis de récolter 917,45€ soit environ 6,95€/élève.

Le bénéfice sur les photographies de classes est de 937€ soit 7,10€/élève.

Projet initiative : un tote bag sera proposé sur cette période. Prix de vente conseillé : 7€

8. Projets pédagogiques envisagés et dates à retenir

Thème de l'école de cette année : « Le tour du monde de l'école en 140 jours »

-Téléthon organisé par la commune d'Ambillou le 25 novembre 2023 à la salle des fêtes. Une récolte de piles est organisée au niveau de l'école, cette récolte a pris fin le 28 janvier 2024. Dix cartons de collecte ont pu être ramassés par le dispositif Batribox.

Pour info : 1 Tonne de piles collectées → 250€ reversés au Téléthon.

-Intervention de « Libre comme l'art », le musée qui vient à l'école pour toutes les classes de l'école, en février pour les cycle 2 et 3 et en mai pour le cycle 1.

Coût de l'intervention : 1 020€ soit 7,79€/élève. Une participation de 4€/élève a été demandée aux familles.

Les 2 classes de maternelle bénéficieront de cette prestation le 23 mai prochain.

-Inscription des élèves de CM1 et CM2 au défi orthographique organisé par l'UDDEN 37. La demi-finale est prévue le 10 avril 2024 avec 2 élèves de CM1 et 2 élèves de CM2.

-Initiation danse pour les 2 classes de maternelle et la classe de CE2 le 11 avril 2024.

Charleston et danse africaine.

-Initiation danse pour les classes de CP et CE1 le 17 mai 2024 (association des 4 vents)

Danse chinoise et danse tahitienne.

-Cross de l'école : vendredi 19 avril 2024 avec la classe de CM2 de Cléré les Pins, l'APE va organiser un goûter.

- Poursuite des ventes de gâteaux jusqu'à la fin de l'année.

-Sorties scolaires de fin d'année :

Zoo de la Flèche pour la maternelle.

Zoo de Beauval pour les classes de CP et CE1.

Musikenfete à Montoire sur le Loir pour la classe de CE2.

Classe découverte pour la classe de CM1/CM2 du 17 au 21 juin 2024.

-Visite du collège le 14/05/2024 (portes ouvertes le 22/03/2024) : bus 180 euros pour un aller/retour

-Fête de l'école/kermesse : 28/06/2024, sono à prévoir

-Intervention Pêche, pour les classes de CM1/CM2 et de CE2, date à définir pour la fin d'année, avec pique-nique

-Intervention pompiers tous les 2 ans donc à prévoir en 2025.

-Courrier fait par les parents élus à M l'inspecteur académique concernant le créneau piscine des CM1/CM2 pendant la classe découverte.

Mme Lespagnol avait obtenu de la mairie, du transporteur Grosbois et des maitres-nageurs la possibilité de reporter les séances de natation qui doivent avoir lieu pendant la classe découverte à la semaine suivante. L'inspection a refusé ce report car les dates ne sont plus dans le planning de base !

Date du 3^{ème} conseil d'Ecole : mardi 11 juin 2024 à 18h00

Le 12/03/2024

Séance levée à 19h35.

Procès-verbal rédigé par la directrice, validé par la mairie et les parents d'élèves élus.

La directrice
F. Pivert

La secrétaire de séance
S. Breton